

**Ligne 3/3Bis**

**5 FEVRIER 2022**

## LA RÉACTION DE LA DIRECTION

### CONFIRME L'EXPOSITION À L'AMIANTE

Les signalements des trains par les salariéEs, concernant la détérioration des pupitres de conduite, ont produit leur effet. Même si la réaction nous a quelque peu « scotché », la Direction admet la situation et donc de la nécessité de protéger les agents. Elle reconnaît le risque grave et l'exposition à l'amiante. Le droit d'alerte de SOLIDAIRES pour danger grave et imminent était nécessaire, l'Inspection du travail d'ailleurs s'en ai saisi.

### L'action collective, l'arme des travailleurs/euses

Pour SOLIDAIRES l'action des agents dès ce **dimanche 30 janvier 2022** a été décisive. Le nombre de train signalé, le THF et le PAP en fonctionnement permanent, cette pression pousse la Direction à mettre en place « l'opération scotch » (mirlitonné jaune et noir). La volonté de camoufler les détériorations a surtout permis de rendre visible à toutes et à tous la présence d'amiante.



Lors du contrôle de vos éluEs **SOLIDAIRES**, le mardi 1er février, la moitié du parc matériel est redécorée aux couleurs de Marsupilami. Suite au droit d'alerte pour danger grave et imminent, le **mercredi 2 février** la Direction pose des plaques pour obstruer les trous, mais ces dernières ne résisteront pas longtemps. En effet, l'espace entre la clef C et le pupitre se réduit, le choc sera d'autant plus violent.

### Agir aujourd'hui pour demain

On ne joue pas avec l'amiante. **Les médecins du travail le rappellent régulièrement, il n'y a pas de seuil en dessous duquel l'amiante serait moins grave pour les salariéEs.** Le jeu du patronat c'est justement de nous faire croire l'inverse. **Nos vies valent plus que leurs profits !** C'est pour cette raison que **SOLIDAIRES a posé un droit d'alerte pour danger grave et imminent** avec une saisine de l'Inspection du travail. Il faut continuer les signalements. Il faut en parler avec le médecin du travail et médecin traitant.

**Les agents le savent, SOLIDAIRES RATP ira plus loin s'il le faut, et nous y mettrons toute notre énergie.**

### SOLIDAIRES revendique

- Un arrêt immédiat des trains concernés ;
- Un désamiantage complet des MF67 ;
- Une fiche d'exposition amiante pour l'ensemble des agents (B3, AMP et agent de nettoyage) ;
- Un suivi amiante pour tous les agents.